

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0021061

181609

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	77.121	Société :	MUPRAS / RAN
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		ABOUAÏSSA AÏNA	
Date de naissance :		01/03/1964	
Adresse :		7, Rue ISHAK IBN ITANINE APPT= 5 Maroc	
Tél. :		350,90 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	15/09/23	Age :	
Nom et prénom du malade :	A.	Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Carcinome mammaire		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exacuité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/05	S		18000	Dr. Kamal LALI - PRATICIEN ONCOLOGUE - RUE 45 N° 200 - PETITE 2 Centre International d'Oncoologie de Casablanca 4, Route de l'Asie, Rue des Aiguettes - Casablanca Tél : 0522 718871 - Fax : 0522 718871

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
05/10/2023	B 80					<p>الطبية الحالات LABORATOIRE SQUALID ANALYSES MEDICALES Dr. BENMILQOUD 240, Bd Brahim Roudani Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 Casablanca 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 Dakar 33805011</p>

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

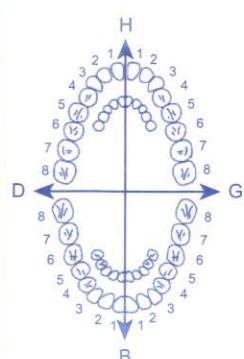
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

D G

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Kamal LAHBABI

Oncologue - Radiothérapeute

Ancien interne des Hôpitaux de Rennes

Ancien praticien de l'institut Bergonié-Bordeaux

Casablanca, le.....

15/09/2023

Mme ABOUAISSA AMINA

NFS

مختبر المختبر الطبي
LABORATOIRE
240
Tél :
278 29 105 22 20 39 61
1 - MILLOUD
Roudani Maârif
2 - Patiente.

Dr. Kamal LAHBABI
ONCOLOGUE - RADIOTHERAPISTE ②
Centre International d'Oncologie Casablanca
4, Route de l'Oasis Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hôpitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 231000075

CASABLANCA le 05-10-2023

Mme ABOUAISSA Amina

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 80

TOTAL DOSSIER : 100.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent dirham .

مختبر الصقلبي للتحاليل الطبية
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
 Dr. BENMLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Madrif
 Casablanca - Patente: 35805014
 Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
 RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



مختبر الصقللي للتحاليلات الطبية
Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMILLOUD Loubna, Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Edité le : 05-10-2023
Date du prélèvement : 05-10-2023 à 13:26
Code patient : 2103090028
Né(e) le : 01-03-1961 (62 ans)

Mme ABOUAISSA Amina
Dossier N° : 2310050045
Prescripteur : Dr Kamal LAHBABI



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

13-09-2023

Hématies :	3.64	M/mm3	(3.90-5.40)	3.62
Hématocrite :	30.60	%	(35.50-45.50)	30.00
Hémoglobine :	9.80	g/dL	(12.00-15.60)	9.60
VGM :	84	fL	(80-99)	83
TCMH :	27	pg	(27-34)	27
CCMH :	32	g/dL	(28-36)	32
Leucocytes :	9 330	/mm3	(3 900-10 200)	9 050
Polynucléaires Neutrophiles :	76	%		69
Soit:	7 091	/mm3	(2 000-7 500)	6 245
Lymphocytes :	11	%		16
Soit:	1 026	/mm3	(1 000-4 000)	1 448
Monocytes :	13	%		15
Soit:	1 213	/mm3	(<1 100)	1 358
Polynucléaires Eosinophiles :	0	%		0

Page 1 / 2



Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales



7jours/7

2310050045 - Mme ABOUAISSA Amina

Soit:

0 /mm³

(0-600)

0

Polynucléaires Basophiles :

0 %

0

Soit:

0 /mm³

(0-150)

0

Plaquettes :

482 000 /mm³

(150 000-450 000)

534 000

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

Dr. BENMILLOUD Loubna
240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maârif Extension, Casablanca
Tel: 05 22 26 39 01
Fax: 05 22 26 39 02
Courriel: loubna@sqalli.com